



VIEILLIR DANS LA DIGNITE ET LE BIEN-ETRE

Association loi 1901 à but non lucratif d'Ile de France
Décl. Sous-Préfecture de Boulogne Billancourt n° 48013018
J.O. n° 2062 du 26 juin 1999

Affiliée à la FNAPAEF www.fnapaef.com
(Fédération Nationale des Associations et Amis de Personnes Agées Et de leurs Familles)



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 novembre 2019 – Centre sportif René Leduc Meudon

10 Présents - 21 Représentés

Le rapport moral et le rapport d'activités 20018/2019 ci-joints, ainsi que **le rapport financier** arrêté au 31 décembre 2018 ont été approuvés à l'unanimité des présents et représentés. En ce qui concerne le rapport financier présenté par le trésorier, il a été rappelé qu'il est nécessaire d'avoir une avance de trésorerie car l'association, par son rôle revendicatif pour faire progresser la cause que nous défendons, n'est jamais à l'abri d'une action en justice. Toutefois cette avance autorise à nouveau quelques dépenses comme des actions de formation ou des participations à des colloques.

Cotisation : L'Assemblée se prononce pour le maintien de la cotisation annuelle à 12 €, à l'unanimité, ce qui correspond à 1€ par mois... Toute somme versée au-delà est imputée comme don.

Le conseil d'administration CA : L'Assemblée approuve à l'unanimité la reconduction des membres sortants : Christiane Antoine, Bernard Bailleul, Marie-Louise Bloy, Lucien Legay, Jacqueline Morel, Monique Prieur, Alain Argenson, Rosine Rolland-Piègue. Le président les remercie pour leur contribution.

Le Président propose pour 2020, dans l'attente d'information sur la loi Grand Age et Autonomie, de mettre à nouveau l'accent sur la formation des membres du CA en participant à des colloques et conférences sur des thèmes particuliers ou des forums d'associations (exemple Boulogne-Billancourt) tout en poursuivant nos actions d'information des adhérents, de dénonciation de la maltraitance, de la participation aux CDCA des Hauts de Seine et des Yvelines.

L'Assemblée générale est suivie par une conférence sur la maladie d'Alzheimer présentée par monsieur Patrick Leprêtre de l'association France Alzheimer 92 que nous remercions pour cet intéressant exposé. Un compte rendu de cette conférence est joint au présent compte rendu.

Lucien LEGAY
président de VEDIBE